

**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÉSOLUTION PP- 068 - 11144, boulevard Pie-IX**

AVIS est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 2 septembre 2025, le conseil d'arrondissement a adopté la résolution suivante :

Résolution PP-068 afin de permettre l'aménagement de quatre cases de stationnement en marge avant secondaire au 11144, boulevard Pie-IX, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement et est déposée au bureau du secrétaire d'arrondissement où elle peut être consultée.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord,

---

M. Marc-Aurèle Aplogan  
Secrétaire d'arrondissement  
Le 3 septembre 2025